Image not found or type unknown

Séparation difficile, garde d'enfant

Par **aeris3**, le **07/10/2009** à **21:16**

Bonsoir,

Je suis une jeune maman Francaise de 22 ans. Mon fils Léo a 19 mois. Je vis actuellement avec le papa en Belgique, ou nous nous sommes installés il y a quelques mois(juin 2009). Notre couple ne va plus du tout. Monsieur est colèrique, menaçant, boit de plus en plus. Nous sommes montés ici, dans son pays, car il avait des oppportunités pour son travail. Mais rien ne va plus, tout s'empire. Mise à part quelques rares occasions, il ne s'occupe pas de son fils, ne s'implique pas vraiment dans la relation, arrive à m'insulter aujourd'hui devant notre enfant. J'ai proposé une séparation en douceur, et qu'il me laisse retourner avec notre enfant, dans le sud. Mais il ne veu rien entendre. J'ai l'impression d'être prisonnière. Il prétend que notre adresse actuelle étant en Belgique, je ne peux redescendre en France, et espérer la garde de Léo.
Je n'ai jamais voulu séparer mon fils de son père, mais il me pousse à bout, a des comportements de plus en plus dangereux. Malgré ses troubles du passé, j'ai tout fait pour avoir une famille heureuse, et il fait tout volé en éclat, refuse d'aller se soigner.

Quels sont mes droits ici maintenant? Léo a la double nationalité, quelles seraient les conséquences si je décidais de redescendre chez nous et d'entamer une procédure à Perpignan? Mon enfant sera-t-il obligé de revenir en Belgique? Que puis-je faire pour le protéger?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés